

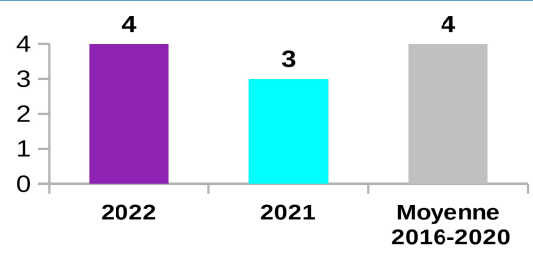
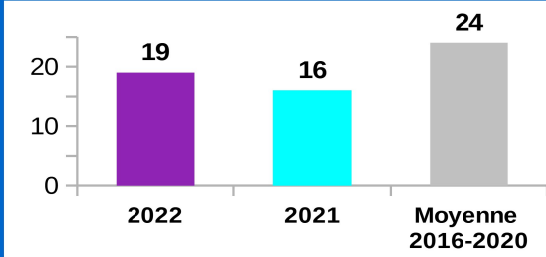


Bilan Février 2022

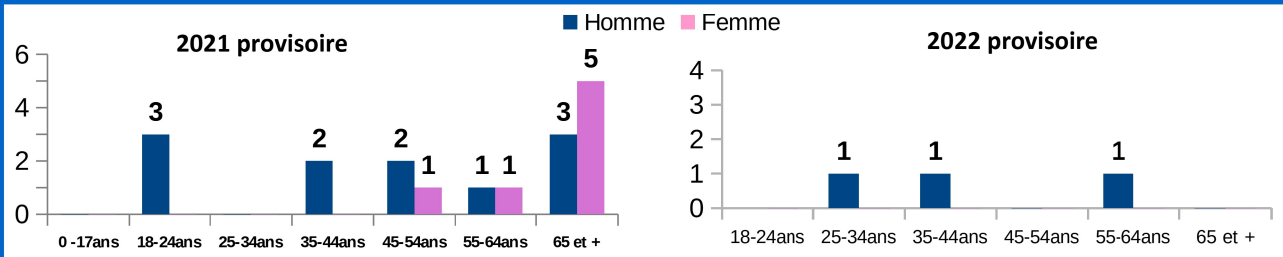
*valeurs non consolidées au jour de parution	Février 2022	Février 2021	Cumul 2022	Cumul 2021	12 mois glissants
Accidents	11	7	19	16	148
Tué(s)	2	2	4	3	20
Blessés hospitalisés (BH)	7	7	14	15	99
Blessés légers (BL)	5	4	8	5	77

Cumul nombre d'accidents depuis le début de l'année

Cumul du nombre de tués depuis le début de l'année



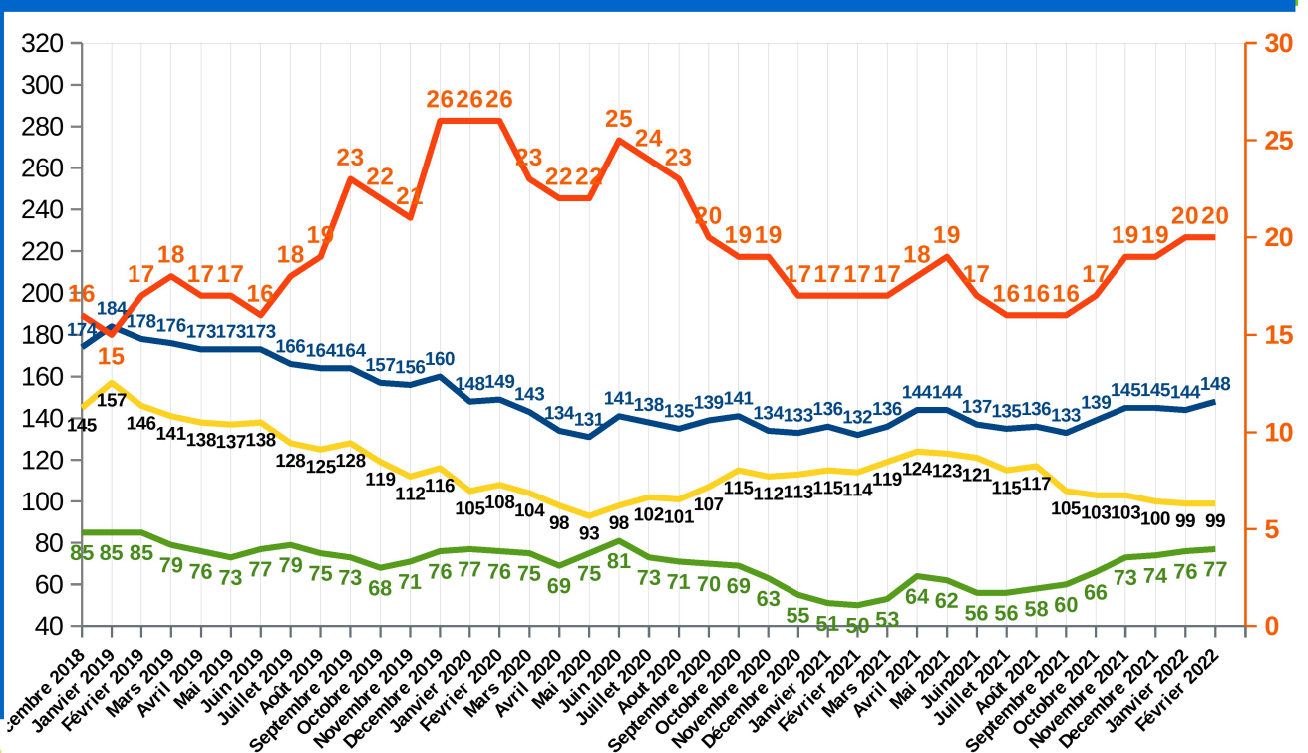
Répartition des APAM (Auteur Présumé d'Accident Mortel) par âge et par sexe



Nombre de tués par catégorie d'utilisateurs depuis le début de l'année



Cumul 12 mois glissants Tarn et Garonne



Bilan mensuel

FEVRIER 2022

Direction Départementale des Territoires de Tarn et Garonne

Service Connaissances et Risques

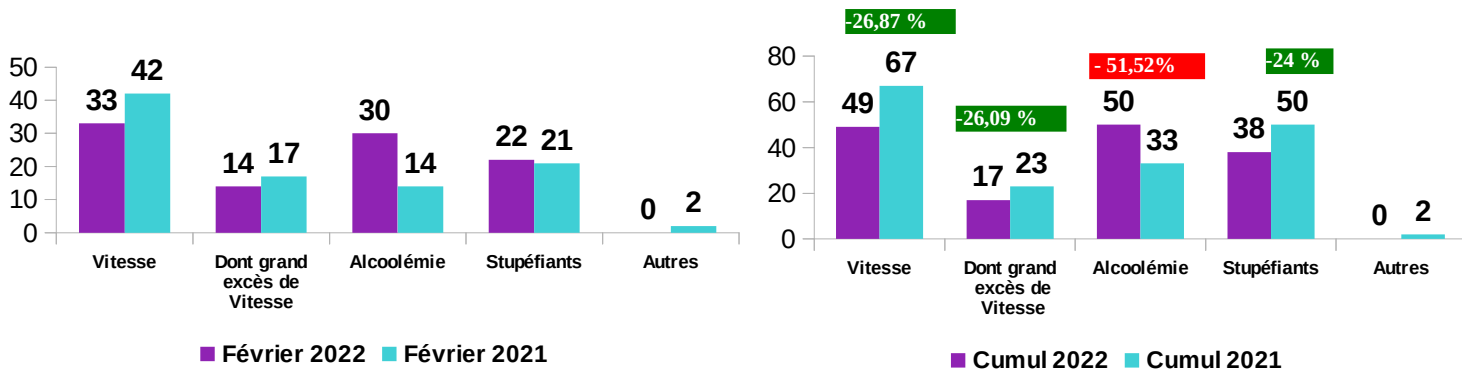
Bureau Sécurité et Education Routières

Coordonnées
2 quai de Verdun
BP775
82013
MONTAUBAN
05 63 22 23 24

Actualités du mois

Au plan départemental

Bilan des sanctions administratives des droits à conduire



Restriction des droits à conduire avec un EAD(Ethylotest antidémarrage): **2** pour février 2022

Sensibilisation à la Sécurité Routière :

- le 9 février avec l'AVIR à Montauban
- le 22 février: ateliers 2 roues motorisés et test au choc à l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Montauban

Contrôle sanction Automatisé : relevé des infractions

* **ETF** : équipement de terrain fixe

* **ETFD** : équipement de terrain discriminant (VL/PL)

* **ETT** : équipement de terrain tourelle

* **ETFR** : équipement de terrain sur feux rouges

* **ETC** : équipement de terrain chantier sur itinéraire protégé

ETF, ETFD ou ETT

ETFR

ETC

Février 2022		Février 2021		Cumul 2022	Cumul 2021
Nombre de dispositifs en service	Nombre de flashes	Nombre de dispositifs en service	Nombre de flashes	Nombre de flashes	Nombre de flashes
30	4409	25	3847	10027	8441
4	270	7	157	597	374
1	756	-	-	1020	-

Au plan national

Hausse de la mortalité routière en janvier 2022 par rapport à janvier 2021 et à janvier 2019



Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 260 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine en janvier 2022, contre 180 en janvier 2021 (80 tués de plus soit +44 %), mois atypique marqué par des restrictions de déplacement notamment liées au couvre-feu. Ce chiffre est également en hausse de +9% (+21 tués) par rapport au mois de janvier 2019, année de référence.

L'accidentalité routière de janvier 2022 est marquée par la reprise de la mobilité des Français : les déplacements du mois de janvier 2022 sont supérieurs de +10% en moyenne par rapport à janvier 2021 selon le CEREMA.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/hausse-de-la-mortalite-routiere-en-janvier-2022-par-rapport-janvier-2021-et-janvier-2019>

L'artiste contemporain Simon Berger sculpte des écrans de téléphone et met en lumière le danger du smartphone au volant

Le constat est simple et connu : toute conversation avec une personne en train de conduire la met en danger. Simon Berger fait apparaître dans des éclats de verre brisé cinq visages sur des stèles hautes de 2,5 mètres et permet par son art à la Sécurité routière d'alerter sur ce risque au moment des journées internationales sans smartphone (du 6 au 8 février). « Si tu conduis, je raccroche » est le nouveau mot d'ordre lancé par la Sécurité routière en septembre dernier. Cette exposition qui nous regarde autant que nous la regardons, nous donne le pouvoir, celui d'éviter que des vies volent en éclat. Pouvoir qui se manifeste d'un geste simple : raccrocher.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/lartiste-contemporain-simon-berger-sculpte-des-eclats-de-telephone-et-met-en-lumiere-le>



Sam, celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas



Sam, le conducteur engagé, retrouve lui aussi les boîtes de nuit

Faire la fête en boîte de nuit et danser dans les bars... Cela sera à nouveau possible pour des milliers de fêtards à partir du 16 février. Ce plaisir retrouvé de danser jusque tard dans la nuit ou tôt le matin ne devra pas leur faire oublier la nécessité d'un retour en toute sobriété sur la route. Comment ? En reprenant le réflexe de désigner, en amont de la soirée, un Sam, ce conducteur qui ne boit pas.

La mortalité routière est encore la première cause de mortalité chez les 12-24 ans. Le facteur alcool est relevé chez 23% des jeunes auteurs présumés responsables d'accidents mortels.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/sam-celui-qui-conduit-cest-celui-qui-ne-boit-pas>